

République Française  
Département de l'Aisne  
Arrondissement de Soissons

**COMMUNE DE BRAINE**

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2023**

Date de la convocation : 21 septembre 2023

Date d'affichage : 19 octobre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-six septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de François RAMPELBERG, Maire.

**Présents** : François RAMPELBERG, Jean PONS, Nathalie MUSSOT, Gérard LAINÉ, Odile VANDENBROUK, Patrick PETITJEAN, Marie-Claude LAINÉ, Nicole GUIDET, Stéphane WEBER, Martine TORLET, Sylvie GRÜN, Hervé ONYSZKO, Céline NAUDIN, Alain LEMAITRE, Jacky IGNATE, Florian RAYAUME, Freddy LHERMINE.

**Représentées** : Marie-Christine BROT à Stéphane WEBER, Marie-Thérèse GIRARD à Florian RAYAUME.

**Secrétaire** : Monsieur Freddy LHERMINE a été nommé secrétaire de séance à l'unanimité.

-----  
Le quorum (plus de la moitié des 19 membres), atteint, la séance est ouverte.

-----  
**APPROBATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2023**

Le procès-verbal de la réunion du 10 juillet 2023 a été arrêté à l'unanimité.

## ORDRE DU JOUR

- 1 - SOCIETE PUBLIQUE LOCALE SPL-XDEMAT – EXAMEN DU RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.
- 2 - USEDA – REMPLACEMENT DU MÂT AP019 ACCIDENTÉ RUE DU POIRIER HOUDET.
- 3 - USEDA – REMPLACEMENT DU MÂT AF025 ACCIDENTÉ RUE ÉMILE LITTRÉ.
- 4 - RÉNOVATION D'UN CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL – 12 AVENUE PIERRE BÉCRET A BRAINE (AISNE) – ATTRIBUTION DU MARCHÉ.
- 5 - CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX – ECOLE DE MUSIQUE.
- 6 - CONVENTION POUR L'UTILISATION DE LA BIBLIOTHÈQUE - MEDIATHÈQUE PAR LES ASSOCIATIONS, ECOLES ET ORGANISMES BRAINOIS.
- 7 - PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE LA SALLE DE SPORTS – CONVENTION ENTRE LA COMMUNE ET LE COLLEGE DE BRAINE.
- 8 - COMMUNE - DECISION MODIFICATIVE N° 4-2023.
- 9 – DECISIONS.
- 10 – QUESTIONS DIVERSES.

### DELIBERATION N°58-2023 - SOCIETE PUBLIQUE LOCALE SPL-XDEMAT – EXAMEN DU RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Après discussion, le Conseil Municipal adopte la délibération selon le vote ci-dessous :

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
17	2	19	0	0	0

### DELIBERATION N°59-2023 - USEDA – REMPLACEMENT DU MÂT AP019 ACCIDENTÉ RUE DU POIRIER HOUDET

Après discussion, le Conseil Municipal adopte la délibération selon le vote ci-dessous :

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
17	2	19	0	0	0

**DELIBERATION N°60-2023 - USEDA – REMPLACEMENT DU MÂT AF025 ACCIDENTÉ RUE ÉMILE LITTRÉ**

Après discussion, le Conseil Municipal adopte la délibération selon le vote ci-dessous :

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
17	2	19	0	0	0

**DELIBERATION N°61-2023 - RÉNOVATION D'UN CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL – 12 AVENUE PIERRE BÉCRET A BRAINE (AISNE) – ATTRIBUTION DU MARCHÉ**

Après discussion, le Conseil Municipal adopte la délibération selon le vote ci-dessous :

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
17	2	19	0	0	0

**DELIBERATION N°62-2023 - CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX - ECOLE DE MUSIQUE**

Après discussion, le Conseil Municipal adopte la délibération selon le vote ci-dessous :

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
17	2	19	0	0	0

**DELIBERATION N°63-2023 - CONVENTION POUR L'UTILISATION DE LA BIBLIOTHÈQUE-MEDIATHÈQUE PAR LES ASSOCIATIONS, ECOLES ET ORGANISMES BRAINOIS**

Après discussion, le Conseil Municipal adopte la délibération selon le vote ci-dessous :

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
17	2	19	0	0	0

**DELIBERATION N°64-2023 - PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE LA SALLE DE SPORTS – CONVENTION ENTRE LA COMMUNE ET LE COLLEGE DE BRAINE**

Après discussion, le Conseil Municipal adopte la délibération selon le vote ci-dessous :

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
17	2	19	0	0	0

**DELIBERATION N°65-2023 - COMMUNE - DECISION MODIFICATIVE N° 4-2023**

Après discussion, le Conseil Municipal adopte la délibération selon le vote ci-dessous :

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
17	2	19	0	0	0

**DECISIONS**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée ce qui suit :

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délégation accordée au Maire par délibération du Conseil Municipal de BRAINE en date du 2 juin 2020,

Considérant l'obligation de présenter au Conseil Municipal les décisions prises par le Maire en vertu de cette délégation,

Le Conseil Municipal prend note des décisions suivantes :

Décision n° 2023/20 en date du 5 septembre 2023

Signature du devis n° DV3959 du 31 août 2023 avec la Société Couverture-Zinguerie FRUMIN David El de BUCY-LE-LONG (Aisne), pour un montant HT de 17 090,84 euros concernant la réfection de toiture de la station de pompage.

Décision n° 2023/21 en date du 5 septembre 2023

Signature du devis n° 3808 du 29 août 2023 avec la Société CUVELLIER de LAON (Aisne), pour un montant HT de 12 906,00 euros concernant les travaux d'éclairage de la Salle de sports (passage en led).

Décision n° 2023/22 en date du 25 septembre 2023

Signature du devis relatif au Diagnostic de l'ancien captage F1 du champ captant de BRAINE, avec la Société ANTEA GROUP de REIMS (Marne), pour un montant HT de 4 440,00 euros.

### QUESTIONS DIVERSES

Le Maire informe l'Assemblée que Madame CONSEIL remercie la municipalité pour l'achat et l'installation de ses nouveaux meubles dans sa classe.

Monsieur Jean PONS rappelle aux élus que l'opération « Brioches » est prévue le 14 octobre 2023 et qu'il manque des bénévoles.

Madame Sylvie GRÜN informe l'Assemblée que le marché de Noël est annulé, il sera remplacé par un concert GOSPEL avec des choristes à l'église Saint-Yved, il y aura la venue de Nicoletta.

Le Maire précise que le concert est offert aux Brainoises et aux Brainois.

-----  
La séance est levée à 19 H 55.

Le Secrétaire de Séance,

  
Freddy LHERMINE

Le Maire,





François RAMPELBERG